

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 834.975

Perfectionnement apporté dans l'établissement des soldats dits « de plomb ».

Société à responsabilité limitée : ÉTABLISSEMENTS C. B. G. JOUETS résidant en France (Seine).

Demandé le 8 mars 1938, à 14^h 41^m, à Paris.

Délivré le 12 septembre 1938. — Publié le 8 décembre 1938.

La présente invention a pour objet un perfectionnement apporté dans l'établissement des soldats moulés tels que ceux dits « de plomb » ou en toutes autres matières, ce perfectionnement consistant essentiellement à établir ces jouets avec une partie mobile frappante, qui est soumise à l'action d'un ressort, de manière à produire la déflagration d'une amorce détonante, préalablement intercalée entre la masse du jouet formant enclume et ladite partie frappante. Les soldats ainsi réalisés donnent l'illusion de tireurs réels, d'autant plus que le mécanisme détonateur peut être établi pour produire simultanément le lancement d'un projectile. L'invention concerne, à titre de produits industriels nouveaux, les soldats métalliques munis du perfectionnement, objet de cette invention.

Sur le dessin annexé et à titre d'exemple :

Les fig. 1, 2 représentent deux variantes de construction d'un soldat dit « de plomb », établi conformément à l'invention.

Dans ce dessin, on a supposé que le perfectionnement s'appliquait à des tireurs couchés, mais il est évident que la pose et la spécialité du tireur sont indifférentes ; le tireur, perfectionné d'après l'invention,

pouvant être debout, agenouillé, etc., ou bien être chargé de l'utilisation d'un fusil-mitrailleur, d'une mitrailleuse, etc.

D'après l'invention, le soldat est donc pourvu d'une partie mobile soit angulaire-
ment, soit longitudinalement, cette partie mobile étant immobilisée par un arrêt quelconque contre l'action d'un ressort, de sorte que ladite partie mobile puisse (lorsque le ressort libéré, en se détendant, agit sur elle) subir un déplacement qui la porte au contact de la masse du sujet formant enclume. Ce déplacement brusque et le choc en résultant peuvent alors déterminer la déflagration d'une amorce préalablement interposée entre les parties fixe et mobile du détonateur ainsi réalisé.

Dans la première variante de réalisation représentée à titre d'exemple, la partie mobile 1 du détonateur est constituée par le bras du sujet qui s'articule sur un axe 2 que porte le corps 3. Un ressort 4, disposé sur cet axe 2, prend appui respectivement sur le corps 3 et le bras 1 mobile angulairement, pour appliquer la main correspondante du soldat sur la face latérale correspondante de la culasse de l'arme 5. Pour faire tirer le jouet, on place une amorce 6 contre cette culasse, on déplace angulairement le bras 1 autour de son axe

Prix du fascicule : 10 francs.

2, ce qui met le ressort sous tension. En libérant le bras, le ressort agit pour appliquer la main contre l'amorce et déterminer la déflagration qui se localise comme dans le tir réel.

Dans l'autre variante, un conduit longitudinal 7, pratiqué dans le sujet, a permis d'y loger un percuteur 8, formé d'un clou 9, qui est soumis à l'action d'un ressort 10 et dont la pointe 11, recourbée hors du sujet, peut, par déplacement angulaire, s'enclencher sur une saillie appropriée, formant arrêt 12. Dans cette position, le percuteur 8 est armé et le ressort sous tension. Une fente 13, pratiquée transversalement dans le dos du sujet 3, permet de présenter l'amorce sur le chemin rectiligne que parcourt le percuteur, lorsque ce dernier est libéré de son accrochage externe. Le conduit du percuteur peut être prolongé à l'avant par un tube 14 représentant le canon de l'arme. En y introduisant un petit projectile, ce dernier peut être lancé par le percuteur en même temps que se produit la déflagration.

Des sujets peuvent être associés en groupe et être solidarisés par un système de détente qui permet de libérer simultanément les divers percuteurs. On peut ainsi réaliser des groupes tirant, par exemple, des feux de salve.

On peut apporter des modifications constructives aux dispositions ci-dessus décrites sans sortir du cadre de la présente invention.

RÉSUMÉ.

Perfectionnement apporté dans l'établissement des soldats dits « de plomb » et produits industriels résultant de l'application

de ce perfectionnement, caractérisé par le fait que:

a. Ces soldats sont pourvus d'une partie mobile, frappante, qui est soumise à l'action d'un ressort pouvant lui imposer des déplacements angulaires ou rectilignes, de manière à produire la déflagration d'une amorce détonante préalablement intercalée entre la masse du sujet, formant enclume, et cette partie frappante, qui fonctionne comme un percuteur;

b. L'un des bras du sujet est articulé relativement au corps et est soumis à l'action d'un ressort, de manière que le déplacement angulaire de ce bras, afin d'écarter la main de la culasse de l'arme, mette le ressort sous tension; la détente de ce dernier, lorsque le bras est libéré, produisant, du fait du déplacement angulaire inverse, la percussion de la main sur la culasse et la déflagration de l'amorce interposée;

c. Le corps du sujet possède, d'une part, un logement longitudinal dans lequel est logé un percuteur à ressort, d'autre part, une fente transversale permettant d'y introduire l'amorce et de l'amener sur la trajectoire rectiligne que parcourt ce percuteur, lorsqu'il est libéré d'un accrochage externe;

d. L'arme du sujet est creuse, ce qui permet d'y introduire un projectile que chasse le percuteur, en même temps que se produit la déflagration de l'amorce.

Société à Responsabilité limitée :

ÉTABLISSEMENTS C. B. G. JOUETS.

Par procuration :

H. BOETTCHER fils.

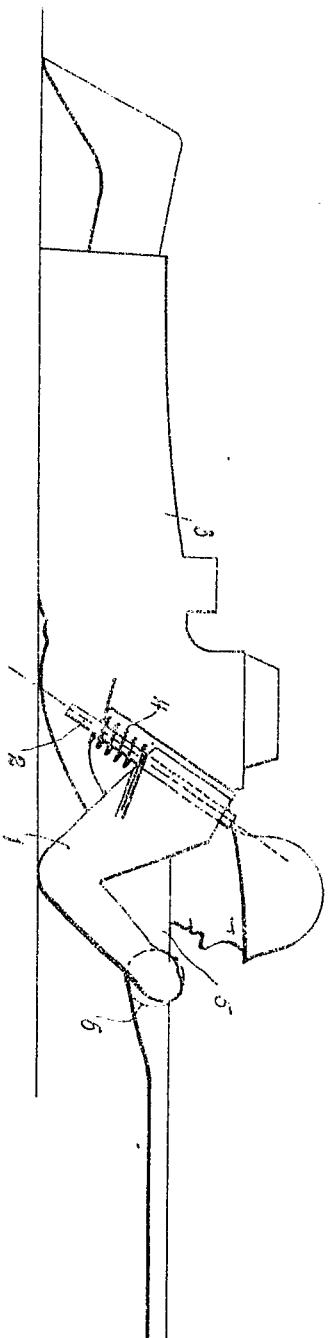


Fig. 1.

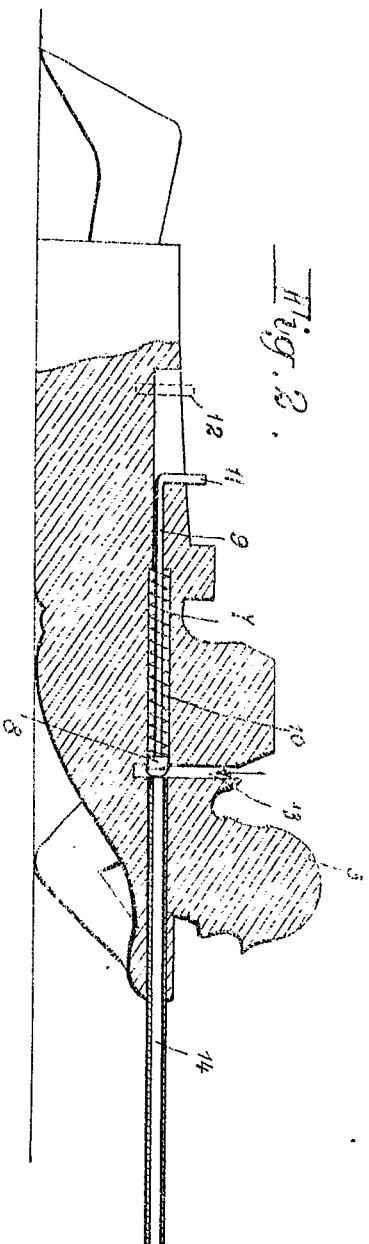


Fig. 2.

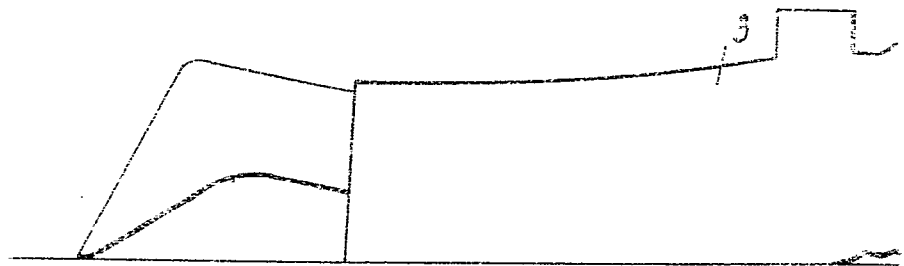


Fig. 1.

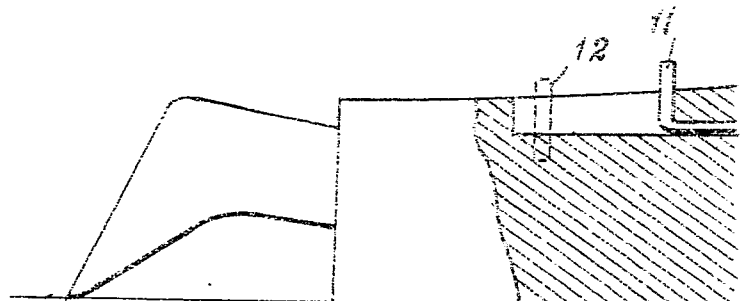


Fig. 2.

ité à Responsabilité Limitée :
blissements C. B. G. Jouets

Pl. unique

